



Charte de prévention et de gestion des conflits d'intérêts :

Le statut de l'ASTI et l'importance des enjeux tant humains que financiers qui s'attachent à ses activités impliquent que des principes de prévention et de gestion des conflits d'intérêts soient définis et mis en place.

L'objectif de la présente Charte est d'explicitier les principes directeurs de prévention des situations susceptibles de favoriser un intérêt privé au détriment des intérêts de l'ASTI ;

Cette charte s'articule avec la création d'un Conseil Scientifique dont la mission est d'orienter les actions de l'ASTI dans la création de programmes de formations innovants, correspondant aux besoins du terrain et en garantissant la qualité pédagogique.

Chaque membre de ce conseil scientifique ayant signé une déclaration publique d'intérêts.

La présente Charte instaure les principes et obligations suivantes :

Dans le cas où une situation de conflit d'intérêts, dans laquelle se serait trouvée une personne concernée, aurait causé un préjudice à l'ASTI, la responsabilité de cette personne à l'égard de cette dernière pourrait être recherchée.

Toute personne concernée a l'obligation de révéler toute situation réellement, potentiellement ou apparemment constitutive d'un conflit d'intérêts au sens de la présente Charte.

Toute personne concernée a l'obligation de prendre les mesures nécessaires pour prévenir ou faire cesser les situations de conflit d'intérêts dans lesquelles elle se trouve ou pourrait se trouver.

En plus des obligations précédentes, certaines personnes ont l'obligation de compléter une déclaration de liens d'intérêts, établie périodiquement. La déclaration de liens d'intérêts explicite les liens existant au moment où elle est établie. Les déclarants, étant a priori les plus à même d'apprécier leur situation, ne pourront pas s'en prévaloir ensuite pour se soustraire à leurs obligations de révélation et de traitement de conflits d'intérêts réels, potentiels ou apparents, lorsqu'une telle situation surviendrait.

Le présent document est mis à disposition de chaque participant à des formations réalisées par l'ASTI sur simple demande, et est également accessible depuis notre site internet.